

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 86/2016

OBJET : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION n°76/2016 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 06 SEPTEMBRE 2016

Projet de fusion de syndicats rivières du bassin versant de l'Hers dans le cadre du droit commun – Approbation des nouveaux statuts

L'an deux mille seize et le 04 octobre à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 25 septembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, M. PEREZ Alain, Mme TEISSIER Joëlle, M. ONEDA Daniel, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, Mme TENSA Danielle, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. RELUN André, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. CAILLAT Pierre Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme WATREMETZ Marie Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

POUVOIRS : Mme BOUTILLIER Sylvie à Mme BARRE Nadine

ABSENTS EXCUSES : M. SIRABELLA Roger, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. DELCASSE Jean, Mme ARRAZILS Marie Christine, M. POURRINET Jacques,

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur CHENIN Jean été nommé secrétaire de séance

Le Conseil Communautaire,

Vu l'article L. 5212-27 du code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de modification des statuts suite à la fusion de quatre syndicats de rivières : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Douctouyre (SIAD), Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Hers et ses Affluents (SMAHA), Syndicat Mixte Des 4 rivières (SMD4R) et le SMIVOM de la Vixiège.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** les nouveaux statuts de Syndicats de Rivières du bassin versant de l'Hers

Cette délibération annule et remplace celle du 06 septembre 2016.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS